Aménagement du territoire

Concepts et définitions

#nature en ville #PLU #Scot #réchauffement climatique #bruit #besoin de nature #déchets #ville #urbanisme #qualité de l'air #aménagement du territoire #îlot de chaleur #participation

Auteur Pôle ESE *69002 LYON*

L'aménagement du territoire, comme « discipline », est menée par les acteurs publics, avec une vision prospective, c'est-à-dire tournée non seulement vers les besoins présents, mais tenant compte aussi des évolutions d'usages et de comportements.

Des territoires peuplés de manières inégales

80% de la population vit en ville en France en 2019

La part des Français installés en #ville se dessine sur une courbe qui monte en continu (+3,5 points en 15 ans). En conséquence : les territoires, s'ils sont urbanisés ou non, connaissent des réalités très variées. Dans l'Hexagone, une diagonale se dessine, avec de très faibles densités de populations de la Meuse aux Landes. Selon où l'on vit, l'accès aux infrastructures (soins, école, travail, etc.) n'est pas le même... et celui à une nature où se ressourcer, non plus.

Les besoins humains et l'urbanisme

Les villes sont des milieux de vie créés par les humains. Leur organisation et leur aménagement reposent sur des choix dans un champ nommé #urbanisme.

> *L'urbanisme est l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement. »”*
>
> *Centre national de ressources textuelles et lexicales, CNRTL*

En matière d'urbanisme, le premier texte emblématique a été lacharte d'Athènes de 1942. Ses quatre fonctions essentielles sont alors l'habitation, les loisirs, le travail et la circulation. Ce texte décline les « exigences et les principes d'un nouvel urbanisme », explique Daniel Pinson, architecte et docteur en sociologie urbaine, dans un texte à son propos.
C'est à l'application à la lettre de cette charte qui prend très peu en compte les besoins humains que nous devons en France les grandes barres d'immeubles construites Après-guerre, puis les ZUP. Face aux malaises qu'a imposé ce modèle, une nouvelle « Charte pour l'urbanisme des villes du XXIe siècle » est parue en 1998. D'autres chartes, comme la Charte de l'urbanisme européen (2013) existent, reflets de visions pour l'aménagement des villes.
Parmi les principes mis en avant par ces chartes, se trouve par exemple le maintien d'une diversité culturelle ou un accès facilité à l'information.

S'agit-il d'une ville ou d'un village ?
Lorsqu'une agglomération rassemble moins de 2 000 habitants, dont les constructions doivent être à moins de 200 m l'une de l'autre, il s'agit d'un village. Entre 2 000 et 5 000 habitants, il

 licence Creative Commons CC BY + SA

s'agit d'un bourg. Entre 5 000 et 20 000 habitants, il s'agit d'une petite ville. Entre 20 000 et 50 000 habitants une ville moyenne, entre 50 000 et 200 000 habitants une grande ville. Au-delà, les géographes parlent de métropole.
Source : Institut de géographie et d'aménagement régional de l'Université de Nantes (IGARUN)